



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse du Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le 7 février 2024 à Kinshasa

La conférence de presse était animée à partir de Kinshasa par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix.

Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] :
Bonjour Mesdames, Messieurs, merci de vous être joints à nous pour cette discussion. Donc nous sommes au terme d'une visite de presque une semaine en République démocratique du Congo. Je dis nous, parce que je n'étais pas le seul Secrétaire général adjoint des Nations Unies à visiter ce pays. Nous sommes venus à trois. Ma collègue qui s'occupe des questions de Management, Ressources humaines et de Budget. Et aussi notre collègue qui s'occupe de la Lutte contre les abus sexuels dans le système des Nations Unies.

La visite s'inscrit naturellement dans un contexte marqué par la situation post-électorale, bien sûr, des dynamiques politiques afférentes. Le plan de désengagement de la MONUSCO, qui a été négocié et agréé avec les autorités congolaises à la fin de l'année dernière, qui a été endossée par le Conseil de sécurité, bien sûr, les évolutions de la situation sécuritaire et nous avons aussi voulu mettre un accent particulier sur les mesures qui sont prises pour renforcer la lutte, comme je le disais, contre les abus sexuels dans le système des Nations Unies en République démocratique du Congo ; faire le point sur les mesures qui sont en cours et évaluer ce qui doit être fait en plus de ces mesures, le cas échéant.

Alors, nous nous sommes rendus dans l'Est de la République démocratique du Congo, à Beni, à Bukavu et à Goma. Nous avons eu des contacts avec les autorités provinciales, avec la société civile, bien sûr avec nos collègues de la MONUSCO. Et ici, à Kinshasa, j'ai rencontré le chef de l'État qui était accompagné de plusieurs Vice-Premiers ministres et ministres et nous avons aussi bien sûr rencontré à nouveau les représentants de la société civile, les forces politiques, évidemment bien sûr les collègues de la MONUSCO.

Alors, d'abord le plan de désengagement : vous le savez, le désengagement de la MONUSCO répond à une demande faite par les autorités congolaises. Notre feuille de route, c'est ce plan de désengagement dont j'ai parlé tout à l'heure, qui a été maintenant endossé par le Conseil de sécurité. Il prévoit une première étape qui concerne le Sud-Kivu avec un horizon de temps qui consiste à ce que le désengagement soit total de cette province à la fin du mois de juin. C'est un processus qui est en cours.



Organisation des Nations Unies

Je vous avais dit que nous étions à Bukavu précisément pour faire le point de ce processus, pour évaluer avec les interlocuteurs, et notamment les collègues de la MONUSCO, mais aussi les autorités provinciales où nous en étions, quelles pouvaient être les défis à relever ? Il y a un certain nombre de défis logistiques de notre côté, que nous allons nous efforcer de surmonter. Il y a aussi l'importance qui s'attache à ce que, comme cela est prévu dans le plan de désengagement, le désengagement graduel de la MONUSCO s'accompagne du redéploiement graduel des composantes de l'État, les composantes en uniforme, forces armées, forces de police et aussi la composante civile de l'État.

Et nous avons notamment souligné l'importance qui s'attachait à ce que ce redéploiement des composantes de l'État, et notamment des composantes de sécurité, soit bien au rendez-vous de manière à ce que nous puissions effectuer cette première phase du désengagement dans les meilleures conditions possibles.

Notre objectif, d'une manière générale, c'est que le désengagement se fasse d'une manière ordonnée et responsable. Et si je ne me trompe, ce sont les mots qui sont utilisés également par les plus hautes autorités de l'État congolais. Nous sommes totalement en phase sur la nécessité de faire en sorte que ce désengagement soit donc opéré de façon raisonnée, ordonnée et responsable.

Maintenant, nous sommes également allés au Nord-Kivu, comme je vous l'ai indiqué, à la fois à Beni et aussi à Goma. La situation sur place, vous le savez, est très préoccupante et est inquiétante. Elle fait planer le risque d'une déflagration au niveau régional, en tout cas d'une intensification très forte avec une caractéristique régionale, une composante régionale accrue avec une implication de divers pays de la région de manière renforcée, d'ailleurs de part et d'autre.

Pour ce qui concerne la MONUSCO, il y a bien sûr l'horizon du plan de désengagement. Je vous parlerai tout à l'heure de prochaines étapes du plan de désengagement. Il y a aussi le court terme, le court terme, c'est ce que fait la MONUSCO pour contribuer aux efforts afin de traiter, de répondre à ces défis sécuritaires et humanitaires. Sur le plan sécuritaire, la Force de la MONUSCO travaille très étroitement avec les autres composantes déployées sur place. La MONUSCO et les Forces armées congolaises et aussi la Force de la SADC dont une partie des éléments se sont déjà déployés et il s'agit en particulier de protéger la région de Goma.

Nous avons déployé beaucoup d'éléments pour atteindre ces objectifs et nous espérons que les opérations en cours se poursuivront dans la meilleure coordination possible avec les autres composantes que j'ai évoquées. Sur le plan humanitaire, bien sûr, nos collègues continuent de faire le maximum dans des conditions difficiles pour répondre aux besoins des populations qui sont en souffrance et qui pour beaucoup d'entre elles, sont en situation de déplacement.

Parallèlement à cela, j'ai mentionné la Force de la SADC et vous le savez, nous avons depuis le début pris l'initiative, il y a déjà pas mal de temps, de proposer que la MONUSCO puisse avoir un mandat de la part du Conseil de sécurité plus large pour apporter un soutien plus significatif à la Force de la SADC.



Organisation des Nations Unies

Nous sommes en train de travailler sur des options en liaison avec la SADC et aussi les autorités congolaises. Options qui seront présentées au Conseil de sécurité puisque nous dépendons des décisions du Conseil de sécurité pour que la MONUSCO se voie donner, nous l'espérons, un mandat pour soutenir davantage cette Force de la SADC qui est en cours de déploiement, et dont le déploiement se poursuivra dans les semaines et mois à venir.

Maintenant, sur le long terme et parallèlement à cet horizon du désengagement de la MONUSCO et compte tenu de la dégradation de la situation dans cette zone, il est aussi essentiel que les efforts diplomatiques reprennent.

Il y a plusieurs processus que vous connaissez, le processus de Luanda, le processus de Nairobi, le rôle de l'ancien président du Kenya, le président Kenyatta en tant que médiateur. L'engagement d'autres partenaires dans le continent africain et au-delà qui ont fait des efforts, qui ont déployé un certain nombre d'actions pour engager les parties. Et alors que la phase électorale est maintenant derrière nous, il nous semble essentiel que ces efforts diplomatiques reprennent et les Nations Unies souhaitent, et le font déjà d'ailleurs, activement soutenir la reprise de ces efforts diplomatiques, puisque la solution de cette situation dans l'Est du Congo et plus généralement dans la région des Grands Lacs, devra être une solution diplomatique et impliquant tous les acteurs de la région.

Alors bien sûr, le désengagement, comme je vous le dis, commence à s'opérer dans la province du Sud-Kivu. Le plan de désengagement négocié avec les autorités congolaises prévoit une évaluation conjointe avec ces autorités, donc évaluation de la part de la MONUSCO avec les autorités congolaises tous les trois mois. La première et la prochaine évaluation devra être conclue fin mars et à partir des constats et des conclusions de ces évaluations, eh bien les prochaines étapes du désengagement seront déterminées, sachant que nous sommes déterminés à respecter ce plan de désengagement et à aller de l'avant en ce sens. Mais sachant également que tout ça doit être fait encore une fois, comme le souhaite de manière appuyée les plus hautes autorités de l'État congolais, mais également nous-mêmes, que tout ça se fasse de manière raisonnable, ordonnée, digne et de manière à faire en sorte que les conséquences sur la situation en général, et bien sûr en particulier la protection des civils soit le plus possible minimisées.

Voilà comment se présente la situation aujourd'hui. Il y a beaucoup à faire naturellement dans un contexte qui est difficile. Mais un point mérite aussi d'être souligné, c'est le fait que, au-delà du désengagement de la MONUSCO, les Nations Unies resteront. Il ne s'agit pas d'un départ des Nations Unies du Congo. Nos agences, fonds et programmes, ceux qui travaillent dans le domaine humanitaire, dans le domaine du soutien au développement, dans le domaine de la promotion des femmes, des jeunes, des droits de l'homme poursuivront leurs activités et elles se préparent avec nous à une situation d'activités Post-MONUSCO. Elles auront besoin bien sûr de soutien et notamment de soutien financier, et nous nous sommes engagés à faire le plaidoyer pour que les ressources nécessaires à ces activités soient au rendez-vous. Ce qui n'est pas facile parce que, comme vous le savez, les crises humanitaires, malheureusement, se sont multipliées dans le monde et ça exerce une forte contrainte sur les capacités des donateurs. Mais nous avons la responsabilité en tout cas de préparer cette



Organisation des Nations Unies

transition au mieux. Transition qui n'est pas de la MONUSCO aux agences des Nations Unies, transition qui est de la MONUSCO aux autorités congolaises, parce que notre objectif numéro un, c'est de soutenir le renforcement et le redéploiement de la présence de l'État. Mais les agences des Nations Unies continueront leur travail, auront donc besoin de bien préparer cette transition et d'avoir des ressources adéquates. Voilà, je m'arrête là et je vous remercie à l'avance de vos questions.

Question1

Mamytha Bangulu/ RTNC : Ma question, je l'adresse au Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix. Pendant que la RDC reste catégorique dans le refus [de négocier] avec le M23, on observe que la communauté internationale voudrait au contraire amener le gouvernement congolais au dialogue avec ce mouvement. Que pensez-vous de cela ?

Question2

Annie Thomas/ AFP : J'avais cru comprendre que le chronogramme du désengagement du Sud-Kivu était établi et n'était pas soumis à une évaluation en cours de route. J'avais compris que d'ici le 15 février, une première base fermée, d'ici fin avril, d'ici fin juin, tout le monde sera parti. Et là vous dites que fin mars, il y aura une première évaluation qui sera terminée. Est-ce que cet enchaînement dépend de cette évaluation ? Est-ce que ce chronogramme-là..... est dans le programme ?

Question 3

Chris Ocamringa/ CGTN/Features Story News: Mr Lacroix, last year MONUSCO signed an agreement with the DRC Army.... called SpringBok operation to defend the city of Goma and the surrounding area against the rebel attacks. I wanted to know whether the UN are supporting the DRC Army right now to protect Goma because we have been hearing reports of bombs being thrown in Goma? Thank you.

Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] : Je vais commencer par la dernière question et je vais remonter. Oui, bien sûr. Les éléments de la Force travaillent avec les éléments des FARDC dans le cadre de l'opération Springbok, absolument. Nous espérons que la coordination va non seulement continuer mais se renforcer. La présence conjointe est importante bien sûr parce qu'il s'agit de la République démocratique du Congo et nous avons mandat de travailler avec ces Forces congolaises. Donc, la situation est très claire. D'ailleurs hier nous avons eu l'occasion de nous en entretenir avec le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense dans le cadre d'une audience qui nous a été faite par le président de la République et après, nous avons échangé précisément sur ce sujet.

En ce qui concerne le chronogramme, il y a le court terme et le moyen terme. Le court terme, c'est ce qui est prévu, la première phase Kivu avec un objectif qui est clairement énoncé dans le plan de désengagement qui est qu'au au 30 juin, ça sera finalisé. Donc, nous faisons le nécessaire pour que cela



Organisation des Nations Unies

se fasse avec un certain nombre de questions à régler à la fois au niveau de nos responsabilités et de la responsabilité des autorités congolaises.

Cette montée en puissance parallèle qui doit s'opérer de manière à ce qu'il y ait une certaine continuité notamment dans la protection des civils et la présence de l'autorité de l'Etat à même d'assurer ces responsabilités.

Et puis parallèlement à cela, tous les 3 mois il y a un exercice d'évaluation conjointe qui sera important car, en mars ça nous permettra de déterminer où nous en sommes notamment pour ce qui concerne le Kivu, s'il y a tel ou tel problème, des défis à traiter sur lesquels il faut travailler de manière plus intense.

Ensuite, il y aura dans 6 mois, puis dans 9 mois, sur la base des évaluations qui seront faites, les étapes ultérieures seront déterminées avec évidemment un rôle très important pour les autorités congolaises puisque nous sommes chez elles. Donc, nous dépendons avant tout évidemment de ce que souhaitent les autorités congolaises mais nous avons aussi, puisque c'est prévu dans le plan de désengagement, dans le cadre de ces évaluations conjointes évidemment, nos propres considérations, nos propres évaluations à partager. Et puis il y a le rôle du Conseil de sécurité aussi qui, naturellement, est important puisque c'est le Conseil de sécurité qui nous donne nos mandats. Voilà un peu comment les choses se présentent.

Et en ce qui concerne le dialogue, oui, de toutes les façons le dialogue est nécessaire mais il ne s'agit pas de forcer. Votre question mentionnait, je crois, le mot forcer au dialogue, non évidemment, il ne s'agit pas de forcer je ne vois pas très bien comment telle ou telle partie certainement pas les autorités congolaises dont on mesure évidemment la préoccupation.

Simplement ce que je dis, c'est que pour ce qui concerne notre activité, il y a plusieurs niveaux. Il y a le niveau que j'ai mentionné opérationnel où nous travaillons, je veux dire, en réponse à votre question, à côté des Forces congolaises, à côté aussi des Forces SAMI-DRC pour répondre aux défis sécuritaires qui s'aggravent dans la région du Nord-Kivu.

Puis après, il y a le niveau un peu plus, je dirai plus stratégique, qui est celui qui a trait à la question de savoir comment peut-il y avoir un règlement durable de la situation dans l'Est du Congo et puis généralement dans la région. On voit des tensions de plus en plus exacerbées entre les différents Etats de cette région. Et c'est là où je vous dis que le dialogue, les efforts diplomatiques sont indispensables. Que nous pussions, une réactivation de ces efforts. Et d'ailleurs, j'observe et c'est encourageant, qu'il y a une disponibilité des acteurs qui se sont désengagés pour continuer ces efforts.

Question4

Emmet Livingston/ Journaliste indépendant : Excusez-moi, je vais revenir sur la question du chronogramme. Il y a quelques semaines, vous avez fait, la MONUSCO et le gouvernement congolais, un briefing conjoint, un point de presse conjoint où ça a été annoncé que le retrait final de la MONUSCO sera à la fin décembre de cette année-ci. Il y a même un communiqué

Contacts : Ndeye Khady Lo, Porte-parole, ndeve.lo@un.org, portable : +243 997068227

Lieutenant-Colonel Kokouvi Mensah Kedagni, Porte-parole militaire, monusco-hq-mpiochief@un.org, tél. +243 81 890 31 78, portable : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations médias, lukokiikola@un.org, portable : +243 81 890 77 06



Organisation des Nations Unies

conjoint signé par les deux parties. Et du coup, il y a incompréhension dans la population congolaise. Est-ce que vous partez à la fin de l'année ? Est-ce que vous pouvez expliquer ce qui s'est passé ? Est-ce que vous dites en fait qu'il y a de fortes probabilités que vous allez rester au-delà de décembre de cette année-ci ? Merci.

Question5

Osée Manzanza/ Radio Top Congo FM : Ma question est adressée à Monsieur Lacroix. Il y a 20 ans quand vous débutiez votre carrière de diplomate, la solution à la crise congolaise, c'était de dire qu'il fallait dialoguer. On disait qu'il fallait dialoguer pour résoudre la question de la crise dans l'Est du pays. Plus de 20 ans après, aujourd'hui vous avez 20 ans de carrière, on revient encore avec cette rhétorique de dire qu'il faut encore dialoguer. Est-ce que cette recette tient encore ? Je parle à vous, pas peut-être à l'Institution qui a une rhétorique qui avance qu'il faudrait défendre en tant que membre d'une organisation, mais vous personnellement, est-ce que vous pensez que cette recette, de dire qu'il faut nécessairement dialoguer pour résoudre la question de l'Est du pays tient encore ?

Question6

Pamela Amunazo/ BBC : Ma question s'adresse à Monsieur Lacroix. Il y a la MINUSMA qui a pris fin, la MONUSCO est maintenant en train de prendre fin, disons cette année comme le communiqué le dit. Est-ce que la fin de ces deux missions de l'ONU marque la fin, on va dire, en même temps des opérations de maintien de paix dans le continent ? Et si tel est le cas, est-ce que vous pensez que la Mission des Nations Unies ici en RDC a échoué ou peut-être devrait revoir son mode opératoire en matière de maintien de paix ? Merci.

Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] : Alors pour ce qui concerne la suite du processus de désengagement, tout est dans le texte du plan de désengagement. C'est l'alpha et l'omega, c'est le livre sacré, c'est la feuille de route. Et donc, je vous renvoie aux dispositions de ce plan de désengagement qui en plus était endossé par le Conseil de sécurité. Donc qui nous oblige doublement à cet égard. C'est à cela que nous nous référons.

Pour ce qui concerne les questions du dialogue, le dialogue est toujours indispensable. De toutes façons, tout se termine toujours par le dialogue et les efforts diplomatiques. Maintenant le dialogue, évidemment, il repose aussi sur des situations des faits. Faire évoluer le rapport de force, faire en sorte notamment que l'Etat congolais dans sa composante sécuritaire et dans sa composante civile se renforce. Puisqu'on parle de dialogue depuis 20 ans, on parle aussi des réformes du secteur de la sécurité congolaise depuis 20 ans. Ça fait partie de la réponse. Il me semble même que c'est un élément crucial de la réponse. Le renforcement de l'Etat congolais. Vous le savez et d'ailleurs nos interlocuteurs des autorités congolaises le reconnaissent de manière tout à fait ouverte. Il y a beaucoup à faire encore pour que ce processus de renforcement de l'Etat notamment du secteur de sécurité soit mené à bien.

De la même manière nos efforts sur le court terme, les efforts conjoints que nous faisons avec les forces armées congolaises et les forces de SAMIRDC aussi concourent – nous espérons que ces



Organisation des Nations Unies

opérations permettront de le montrer – concourent à manifester qu'il y a une limite à l'action militaire et que c'est vers le dialogue que les protagonistes doivent se tourner. Les efforts diplomatiques.

Donc, ma réponse est la suivante. Le dialogue est toujours indispensable, mais le dialogue se produit dans les conditions d'autant meilleures pour chaque protagoniste d'autant qu'ils se présentent à ce dialogue dans une position la plus forte possible avec les capacités les plus propices possibles.

En ce qui concerne maintenant les opérations de paix en Afrique et d'une manière plus générale, je pense que nous allons sans doute évoluer vers une diversification de la forme des opérations de paix. Là où le maintien de la paix peut se faire et à mon avis les conditions essentielles pour que ce soit le cas, c'est que les opérations de maintien de la paix soient déployées sur la base d'un processus politique, sur la base d'un accord de paix. Eh bien, le maintien de la paix a une vocation. Il a également une vocation lorsqu'il s'agit de faire de l'interposition entre deux parties pour cesser les hostilités ou s'il y a un accord de cessez-le-feu. Nous le faisons au Proche-Orient, nous le faisons sur la question du Sahara occidental.

Mais il y a aussi des situations où l'imposition de la paix est nécessaire. C'est la raison pour laquelle nous avons soutenu l'initiative de l'Union africaine visant à promouvoir un soutien de la part des Nations Unies renforcé par le biais de contribution obligatoire pour ses opérations d'impositions de la paix. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative nous-même, nous avons été les premiers à le faire avant même qu'on nous en parle, de proposer que la MONUSCO, avec les moyens dont elle dispose, puisse soutenir davantage les forces régionales en RDC.

Et donc à ce stade, la force de la SADC. J'espère que nous pouvons avoir un mandat à cette fin, je le répète, nous sommes en train de travailler à des options. Je crois qu'il faut regarder plutôt vers une diversification des formules. Diversification qui s'est déjà produite par le passé parce que si vous regardez vers les 40 dernières années, les formes d'opérations de paix se sont multipliées. Ça va encore se multiplier, nous l'espérons notamment avec davantage de soutien aux forces d'imposition de paix dont l'Union africaine, lorsqu'une imposition de paix est nécessaire.

Question7

Kelly Nkute/ Radio Okapi : J'ai une petite question d'un auditeur de Radio Okapi pour savoir, pourquoi on sent une concentration des forces pour protéger la ville de Goma pour qu'elle ne tombe pas entre les mains du M23, alors qu'on n'a pas senti cette concentration pour les autres localités qui sont tombées entre les mains du M23.

Question8

Patient Ligodi/ RFI et Actualite.cd : Ma question est celle de savoir, concrètement, on sait que vous êtes à Goma, on sait que vous êtes dans la région, on sait que l'opération Springbok existe. Mais concrètement, qu'est-ce que la MONUSCO fait ? Est-ce qu'il y a des opérations conjointes avec les FARDC et les casques bleus sur le front ou bien, c'est la MONUSCO de son côté, les FARDC de leur côté ? Vous avez précédemment répondu à cette question sans être un peu plus précis.

Contacts : Ndeye Khady Lo, Porte-parole, ndeye.lo@un.org, portable : +243 997068227

Lieutenant-Colonel Kokouvi Mensah Kedagni, Porte-parole militaire, monusco-hq-mpiochief@un.org, tél. +243 81 890 31 78, portable : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations médias, lukokiikola@un.org, portable : +243 81 890 77 06



Organisation des Nations Unies

Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de paix [Jean-Pierre Lacroix] :

Nous travaillons très étroitement avec les FARDC, la Force de la SADC est en cours de déploiement. Le degré ou même l'habitude de travailler avec cette force ne sont pas au même niveau forcément, parce qu'il y a un déploiement qui est récent. Même si en visitant le chef de la Force de la SADC, j'ai voulu marquer que nous souhaitions avoir une coordination renforcée en plus du soutien additionnel et renforcé que nous souhaitons pouvoir faire.

Maintenant, je ne pense pas que je vais vous donner plus de détails parce que dans les situations où nous sommes, je pense que donner plus de détails sur les opérations en cours sur cette zone, ça ne sera pas forcément une bonne idée, ça ne sera pas forcément au bénéfice de nos personnels, des personnels FARDC et de la SAMIRDC qui travaillent sur le terrain. Je pense qu'il est préférable de s'en tenir à cette présentation relativement générale, mais je l'affirme, je le confirme que nous travaillons en étroite liaison avec les FARDC comme nous l'a confirmé hier, on n'avait pas besoin que cela nous soit indiqué, le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense. Merci beaucoup, bonne soirée.